



LE MOT DU MAIRE

Nous sommes entrés dans la période de congés. Soleil, plage, repos, balades, plaisirs partagés avec ses amis, sa famille et activités qui vont permettre de récupérer. L'équipe municipale ainsi que le mouvement associatif de notre commune vont vous accompagner tout au long de l'été avec des initiatives qui, je l'espère, participeront à la détente générale. Le service enfance jeunesse intercommunal, mais aussi notre propre service vont organiser tout au long de cet été des animations pour les adolescents de notre commune et des communes voisines. Les cirques Nomade et Pinder seront aux Pâtis en juillet, le Fil sera à nouveau à Port Louis le 8 août. Le programme « Estivales à Port Louis » vous indiquera les activités chaque jour proposées. Les multiples petites plages entourant notre commune et celle des Pâtis vous attendent dans une ambiance conviviale et familiale. Gardez à l'esprit que, si la ville est agréable à vivre, si les plages sont propres, c'est que chaque jour, du personnel municipal est présent et au travail dès les premières heures du jour. Le conseil municipal de Port Louis vous souhaite à tous de bonnes vacances et à nos visiteurs, un agréable séjour dans notre ville.

Daniel Martin,
Maire de Port-Louis

Ger ar maer

Arru eo prantad ar vakañsoù. Heol, traezh, renoz, troioù-bale, bourrapl asambl get mignoned pe get ho familh a ray tu deoc'h da ziskuizhiñ. Skipailh an ti-kêr ha kevredigezhioù hor c'humun a ginnigay deoc'h traoù a bep sort e-pad an hañv, ha spi am eus e lakint ur bochad tud da vout kountant. Ar servij bugaleaj ha yaouankiz etrekumunel ha servij yaouankiz an ti-kêr a gasay a-hed an hañv abadennoù evit krennarded hor c'humun hag ar re tro-dro. E miz Gourheneñv e vo ar sirkoù Nomade ha Pinder er Patisoù, ha d'an 8 a viz Eost e vo ar FIL e Porzh-Loeiz. Get ar programm « Estivales à Port-Louis » e vo moaiand deoc'h gouiet bemdez pezh abadenñ a zo kinniget. Tu a vo deoc'h profitiñ ag an traezennoù a zo àr aod hor c'humun, ar re vihan pe heni ar Patisoù, e-lec'h ma ya ar familhoù da gavout plijadur. Soñjit mat er fed ema a-drugarez d'ar labour a vez kaset bemdez get tud ar servijoù-kêr, adal ar mintin, e vez plijus beviñ amañ hag e vez naet an aod. Hetiñ a ra kuzul ti-kêr Porzh-Loeiz vakañsoù mat d'an holl, hag ur prantad bourrus en hor c'hêr d'ar re a zo daet d'he bizitiñ.

Daniel Martin
Maer Porzh-Loeiz



Bel anniversaire !

Jeudi 8 juin l'association des retraités a fêté les 95 ans de sa doyenne, Jeanne Le Leuch, en compagnie du Maire Daniel Martin et des adjointes Hafidha Batel et Katia Fauchoix.



Broyat et compost

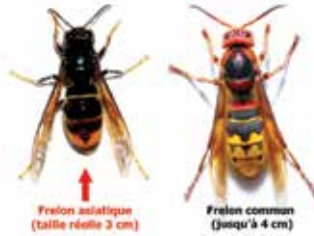
La distribution de Lorient Agglomération a remporté un vif succès !

Bon voisinage

Le bruit figure au nombre des nuisances les plus mal ressenties. L'article 5 stipule « Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils sonores, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 ». Ces dispositions doivent être respectées.

Permanence

La CTRL propose ses permanences durant l'été, à la mairie de Riantec vendredi 25 août de 9h00 à 12h00 et à celle de Locmiquélic de 14h00 à 17h00.



Abeilles en danger

Appelé aussi frelon à pattes jaunes, *Vespa Velutina*, le frelon asiatique n'est pas agressif sauf à l'approche du nid lors d'opérations de taille ou de débroussaillage. La piqûre n'est pas dangereuse. Les ruchers des abeilles sont ses principales victimes. En effet, leurs thorax, riche en protéine, est l'une des sources d'alimentation des larves. La décision de destruction et son coût incombent au propriétaire. Renseignements : 02 23 21 18 18 www.fredon-bretagne.com

Report !

Nous sommes dans l'obligation de reporter le festival « Du boucan sur la cale » qui était initialement prévu lundi 14, au vendredi 18 août à partir de 18h30. Trois concerts vous seront proposés sur le port de la Pointe. Nous vous y attendons très nombreux !

« Aux Herbes, citoyens ! »

Appel lancé du petit groupe de bénévoles « Ville propre » qui se propose de soutenir les services municipaux dans l'entretien des espaces publics. « Parce que nous aimons notre cité, nous sommes prêts à participer de temps en temps à de menus travaux de désherbage. Ils se sont donc



Service technique ... Dans tous ses états !

L'égourmandage, la taille des tilleuls rue de la Citadelle, le désherbage des massifs de vivaces, l'entretien général des jardins, les réparations et installations pour préparer la saison estivale les ont bien occupés ! Ils ont aussi vidé les pièces de la mairie en vue de la rénovation des sols puis tout réaménagé à la fin des travaux.



Le vélo mandarine

D'avril à octobre un loueur de vélo ouvre sa boutique avenue Marcel Charrier, près de l'office de tourisme. Pour une durée de deux heures, toute la semaine ou plus, vous pourrez arpenter la cité et ses environs. Contact 06 67 19 73 18 contact@levelomandarine.com

retrouvés, les jeudis du mois de juin, en fonction des disponibilités de chacun.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 11 juin 2017 Résultats - 1er tour

BUREAU CENTRALISATEUR

Département Morbihan
Commune **Port-Louis**
Canton Hennebont
Circonscription 2ème circonscription

INSCRITS	2 338	Nombre de bureau de vote	3
VOTANTS	1 344	Participation	57,49%
EXPRIMÉS	1 306	Exprimés	97,17%
ABSTENTIONS	994	Abstentions	42,51%
BLANCS	27	Blancs	2,01%
NULS	11	Nuls	0,82%
BLANCS / NULS	38	Blancs+Nuls	2,83%



La canicule et vous

Votre santé peut être en danger s'il fait très chaud depuis plusieurs jours... En cas de crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre, vertiges et/ou nausées, pensez à boire régulièrement de l'eau, manger en quantité suffisante et éviter les efforts physiques. Le plan canicule de la commune propose de compléter sa liste de personne en situation de fragilité. Pour cela, merci de contacter la CCAS à la mairie : 02 97 82 59 57. Cette inscription est facultative mais conseillée. La personne concernée peut ne pas être en état de faire elle-même cette démarche. Renseignements complémentaires : <http://canicule-sante.inpes.fr/>

Toujours plus mobile !

La CTRL lance son appli mobile à l'occasion de l'inauguration du Pôle d'Echange Multimodal et de la nouvelle gare de Lorient Bretagne Sud. Elle accompagne ces grands changements de mobilité avec un outil incontournable qui facilitera les déplacements sur le territoire de Lorient Agglomération. L'appli offre en un clin d'œil l'ensemble des solutions de transport intermodal (Trains TGV/TER, bus, bateaux...), itinéraires, horaires, géolocalisation et informations sur l'état du réseau. Renseignements www.ctrl.fr

N° Dépôt	N° Panneau	Candidat	Voix	%
060	001	Mme LE SQUER Stéphanie	176	13,48 %
078	002	Mme MORISS Pascale	28	2,14 %
082	003	M. PAHUN Jimmy	317	24,27 %
053	004	Mme COQUIL Véronique	17	1,30 %
080	005	M. COUPEAU Didier	97	7,43 %
061	006	M. LE RAY Philippe	295	22,59 %
077	007	Mme BERT Alexandra	4	0,31 %
024	008	M. FORDOS Eric	117	8,96 %
025	009	M. JAN David	161	11,56 %
009	010	M. LE BAIL Cyril	9	0,69 %
031	011	M. LEBEUF Vincent	16	1,23 %
075	012	M. CAU-DUPARC Yves	9	0,69 %
010	013	M. MALARDÉ Alain	32	2,45 %
057	014	Mme LE DÉLÉTER Gwenhaëlle	38	2,91 %

Bureau centralisateur Port-Louis

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 18 juin 2017 Résultats - 2nd tour

BUREAU CENTRALISATEUR

Département Morbihan
Commune **Port-Louis**
Canton Hennebont
Circonscription 2ème circonscription

INSCRITS	2 338	Nombre de bureau de vote	3
VOTANTS	1 163	Participation	49,74%
EXPRIMÉS	919	Exprimés	79,02%
ABSTENTIONS	1 175	Abstentions	50,26%
BLANCS	197	Blancs	16,94%
NULS	47	Nuls	4,04%
BLANCS / NULS	244	Blancs+Nuls	20,98%

N° Dépôt	N° Panneau	Candidat	Voix	%
082	003	M. PAHUN Jimmy	451	49,08 %
061	006	M. LE RAY Philippe	468	50,92 %

À savoir, à faire savoir...



Transrade été

La ligne 16 Port La Pointe - Quai des Indes est en service du 1er juillet au 31 août. Pour tous vos déplacements vers Lorient, laissez votre véhicule et utilisez cette ligne pour vous rendre à votre travail ou faire une petite sortie en ville ! Savourez ces traversées et ces vues imprenables de la Citadelle, de la Grande plage...

C'est coton !

Port-Riant vient d'ouvrir une nouvelle salle à gauche de la chapelle de l'hôpital, vous y trouverez linge de maison, mercerie, sacs ...

Facebook !

Rejoignez nous ! www.facebook.com/Site-Officiel-De-La-Ville-De-Port-Louis-776490265851627

Civisme pour tous

La population va considérablement s'accroître durant ces deux prochains mois et tous se doivent de respecter quelques règles. Nous rappelons que les voitures doivent être garées le long des trottoirs et non dessus. Leur stationnement n'est pas autorisé sur les pelouses de la ville. Les places handicapées sont strictement réservées et même un petit arrêt vous expose à une amende de 135€. La limitation de vitesse est de 30 km/heure dans toute la ville. Les propriétaires de chien doivent ramasser leurs déjections (sacs en mairie) et les tenir en laisse. Les plages leurs sont interdites (même attachés). Les mégots doivent être jetés dans un cendrier de poche et pas dans le sable. La plage et la mer ne sont pas des poubelles ! Aucun déchet ne doit rester derrière soi. Avec les beaux jours c'est un plaisir de marcher et faire du vélo ! Port-Louis n'est pas grand et tout est accessible alors laissons notre voiture au garage, marchons et pédalons !



On fait des travaux !

Pour tous travaux extérieurs d'une maison ou d'un appartement (ravalement, changement de fenêtres, portes, clôtures...) une demande préalable doit être obligatoirement faite en mairie. Dans la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) le PVC est interdit. Ne vous avancez pas dans l'achat de matériaux avant de savoir s'ils sont compatibles avec les règles d'urbanisme qui régissent le zonage de votre propriété. Quel que soit votre projet, renseignez-vous au service urbanisme de la mairie. Sous peine de poursuites pénales, les entreprises doivent vous réclamer, avant de débiter vos travaux, l'arrêté signé de Monsieur le Maire.

Anti tags

Lors du dernier bureau municipal, il a été décidé de créer un groupe citoyen chargé de surveiller et d'intervenir en cas de tags sur les murs de la ville. Toutes personnes intéressées voulant y participer peut s'inscrire à l'accueil de la mairie.



Mardis nocturnes !

Le marché revient du 4 juillet au 29 août ! Flâneries parmi les artisans, repas en terrasse dans une ambiance gaie et festive jusque tard... L'été s'installe aussi le soir dans nos rues. Profitons-en !

Erratum

Comme vous avez pu le constater une erreur s'est glissée dans le dernier Petit Journal à la page du résultat des élections. Les deux tableaux se sont trouvés inversés ! Nous vous prions de nous en excuser.

Ramassage des déchets ...

Encombrants : mercredi 26 juillet.
Ferrailles et déchets verts : mercredi 30 août. Pour les personnes sans véhicule et à mobilité réduite uniquement. Inscription en mairie obligatoire.

Directeur de publication : Daniel Martin
Courriel : accueil@ville-portlouis.fr
02 97 82 59 59 / Fax 02 97 82 41 98
Rédaction :
Service communication mairie de Port-Louis
communication@ville-portlouis.fr
Tirage : 2500 exemplaires.